

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE104

présenté par

Mme Pochon, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier,
Mme Laernoës, Mme Regol et M. Thierry

TITRE

Après le mot :

« prévention »

insérer les mots :

« , la résilience ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Plusieurs articles du projet de loi (7, 15, 19, 23 et 30 bis) concernent la résilience des forêts post-incendie. Pour éviter que ces articles ne soient considérés comme des cavaliers législatifs, nous proposons d'ajouter explicitement les enjeux de résilience dans le titre de la loi.

Cet amendement est proposée par Canopée.